



**interface handicap**

[www.interface-handicap.org](http://www.interface-handicap.org)

L'association *Interface Handicap* œuvre pour l'égalité d'accès à la vie sociale, scolaire, professionnelle et culturelle des personnes handicapées.

**Organisme de formation**  
n° 117542 477 75

160, rue d'Aubervilliers 75019 Paris

**Contact : Laëtitia Ouakil**  
06 22 22 88 14

[louakil@interface-handicap.org](mailto:louakil@interface-handicap.org)



Pour toutes vos demandes, l'association établira une proposition (ajustement des contenus et devis). L'association est non assujettie à T.V.A.

**FORMATIONS oct – déc 2009**  
CCSTI

**Rendre son CCSTI accessible**

### **Établissement Recevant du Public - Installation Ouverte au Public - Espaces protégés**

Connaître le cadre législatif en vigueur depuis la **loi du 11 février 2005** et engager un **processus de mise en conformité** : accéder aux lieux, aux espaces, aux expositions liées à votre structure.

**Accueillir les publics handicapés**

### **Pour tous les personnels**

Connaître les **besoins et attentes des personnes handicapées** et comprendre les obstacles/gênes associés.  
Acquérir les **bons réflexes professionnels en équipe et par corps de métier** (accueil, conduite d'événementiels, sécurité,...) :

- > surmonter le stade de l'incompréhension ou du malaise face au handicap
- > trouver un mode d'échange adapté
- > transmettre une information fiable (accès à la structure, obstacles, horaires, détails sur les dispositifs humains et techniques d'accompagnement, ...)

Savoir **compenser les manquements à la « chaîne d'accessibilité »**

**Favoriser la découverte des sciences auprès des publics handicapés**

### **Responsables, chargés de projet, médiateurs**

Comment **conduire ses projets de découverte pour les rendre accessibles au plus grand nombre** ? Quoi adapter dans les différentes offres proposées (ateliers, expositions, manifestations, événementiels) ? Quelles sont les contraintes, les limites ? Comment informer et communiquer auprès de ces publics ? Quels partenariats engager ?

**Informier et communiquer**

### **Pourquoi ? Comment ? Où ?**

Rendre accessibles les ressources de votre structure (fonds documentaire, site Internet, mallettes pédagogiques,...). Développer des brochures d'information et des **supports dédiés tous publics ou adaptés** selon les cas (en braille, gros caractères, documents sonores, téléchargeables, etc.)